

AVIS N° AV-2022-113

Evénement

Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel

- OBJET DE L'AVIS

Mise à jour de l'AVIS N° AV-2022-108 relatif à l'introduction en bourse des obligations subordonnées perpétuelles de "CFG Bank", Tranches cotées A & C

- REFERENCES

- Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, notamment ses articles 5 et 6;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment l'article 2.2.4;
- Vu la mise à jour de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca No 06/22 du 03/10/2022 ;
- Vu la mise à jour du Visa de l'AMMC No EN/EM/020/2022 du 03/10/2022 ;

- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'OPÉRATION

Type d'obligations	Subordonné
Plafond de l'emprunt (MAD)	40.000.000,00
Valeur nominale (MAD)	100.000,00
Tranches cotées	A & C
Souscripteur(s)	investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans le prospectus visé par l'AMMC
Nbre de titres maximum à émettre	400
Date de début de la prorogation de la période de souscription	04/10/2022
Date clôture souscription	14/10/2022
Date de jouissance	24/10/2022
Compartiment	Principal E
Procédure de première cotation	

	Cotation Directe
Centralisateur de l'opération	CFG Bank
Conseiller Financier & Coordinateur Global	CFG Bank Corporate Finance
SDB chargée de l'enregistrement l'opération	CFG Marchés

- CARACTÉRISTIQUES DE COTATION PAR INSTRUMENT

Tranches côtées	"A"	"C"
Maturité (ans)	Perpétuelle avec possibilité de remboursement anticipé au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de CFG Bank et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans.	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de CFG Bank et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de 5 ans
Type de taux	Révisable chaque 5 ans	Révisable annuellement
Ticker	OCFGD	OCFGE
TMB	100	100

- CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordre	Étapes	Dates
1	Emission par la Bourse de Casablanca de la mise à jour de l'avis d'approbation de l'opération	03/10/2022
2	Réception par la Bourse de Casablanca de la mise à jour du Prospectus visé par l'AMMC	03/10/2022
3	Publication par la Bourse de Casablanca de la mise à jour de l'avis relatif à l'opération	04/10/2022
4	Date de début de la prorogation de la période de souscription	04/10/2022
5	Clôture de la période de souscription	14/10/2022
6	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'émission et des taux retenus par tranche avant 10h	17/10/2022
7	- Admission des obligations - Enregistrement de l'opération en bourse - Publication par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération	19/10/2022
8	Règlement / Livraison	24/10/2022

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la note visée est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)